

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains  
chargée de l'examen du préavis PR10.15PR concernant une demande de crédit  
d'investissement de Fr.300'000.- pour la réalisation des travaux de sécurisation  
du bâtiment de l'Hôtel de Ville.**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le mercredi 5 mai 2010 à 19h00 en salle des Conférences I de l'Hôtel de Ville Elle était composée de Mesdames et Messieurs Madeleine Lechmann, Corinne Lachat, Steves Buchs, Charles Forestier, Isidiro Justo, Gnanaseelan Subramaniam, Alain Willommet, et du soussigné comme rapporteur. Monsieur Philipp Müller était absent.

Pour compléter le préavis et répondre aux questions des commissaires Monsieur le Municipal Paul-Arthur Treyvaud était présent.

Le bâtiment de l'Hôtel de Ville est un édifice historique qui mérite une attention particulière pour sa protection contre les incendies. Il contient également des documents de grande valeur.

Rez-de- Chaussée :

Les salles du rez-de-chaussée sont déjà bien sécurisées (bureau de l'informatique, archives et local des expositions). Les fenêtres qui donnent sur la cour seront équipées de barreaux identiques à ceux des autres fenêtres qui en possèdent déjà.

Les trois portes d'entrée du bâtiment seront équipées de lecteur de badges.

1er étage et 2<sup>ème</sup> étage :

Mise à niveau des détecteurs incendies existants et pose de 25 détecteurs supplémentaires.

La centrale d'alarme incendie doit également être remplacée.

Des armoires et des coffrets anti-feu seront installés dans plusieurs bureaux pour protéger les archives utilisées par les employés.

Pour les travaux de sécurisation la commission souhaite qu'un appel d'offre soit fait auprès des entreprises yverdonnoises

**Conclusions :**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, c'est à l'unanimité des membres présents que la commission vous recommande d'accepter les articles 1, 2 et 3 du présent préavis.

Elle souhaite tout de même qu'une réflexion soit faite pour sécuriser les combles et le toit ainsi, des locaux au centre ville pourrait être mis en valeur.

Le rapporteur :  
Jean-David Chapuis

